



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 07/11/2024

Étaient présents : Nadine BELIN - Denis CART LAMY – Serge CHARNELET – Régine LARMET – Laurence PLASSIARD - Pascal VABRE – Stéphan ZURITA

Procuration : Néant

Absents : Mathieu MEYNIER - Emmanuelle VUILLET-QUERE
Secrétaire de séance : Stéphan ZURITA a été désigné secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Ouverture de séance : 20h37

1 Approbation du Procès-verbal du CM du 13/09/2024

Approuvé à l'unanimité

2 DCM 2024-048 Rénovation énergétique des appartements communaux : travaux et demande de subventions

Le conseil municipal à l'unanimité décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CCGPSL et d'Hérault Energies

3. DCM 2024-049 Rénovation énergétique de la salle polyvalente : avancement projet et demande de subventions

Le conseil municipal à l'unanimité décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région et d'attendre et d'évaluer la situation budgétaire avant de lancer la phase étude.

4. DCM 2024-050 Périmètre de projet « Cœur de village »

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'élargir le périmètre du projet et de présenter les prémices du projet.

5. DCM 2024-051 Droit de préemption

Le Conseil municipal avec six voix pour et une voix contre décide d'instituer le droit de préemption urbain sur toutes les zones « U » et à urbaniser « AU » du PLU et de donner délégation au maire avec possibilité de subdéléguer.

6. DCM 2024-052 Décision modificative n°2 du budget communal

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise la DM n°2

7. Questions diverses

FIN DE SEANCE A : 22h35

Le Maire,
Pascal VABRE



Affiché et publié le 29/11/2024